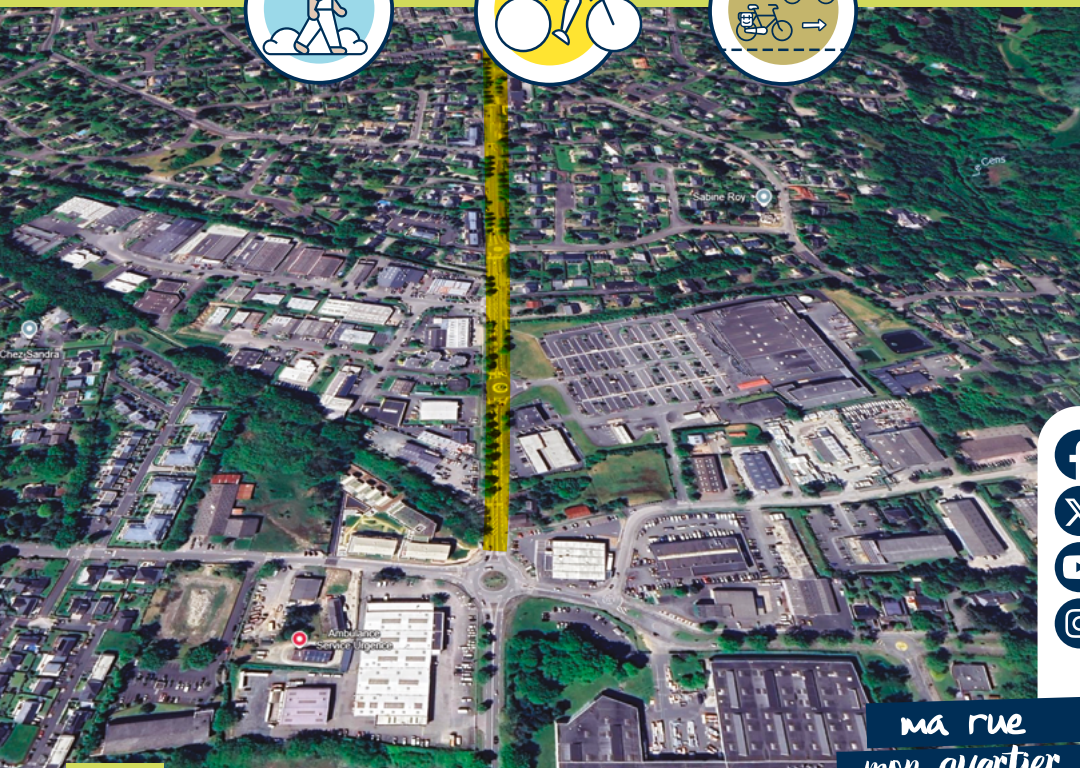


Rue de Nantes

Aménagement de l'espace public

Carnet de
chantier



ma rue
mon quartier
ma ville

Décembre 2024

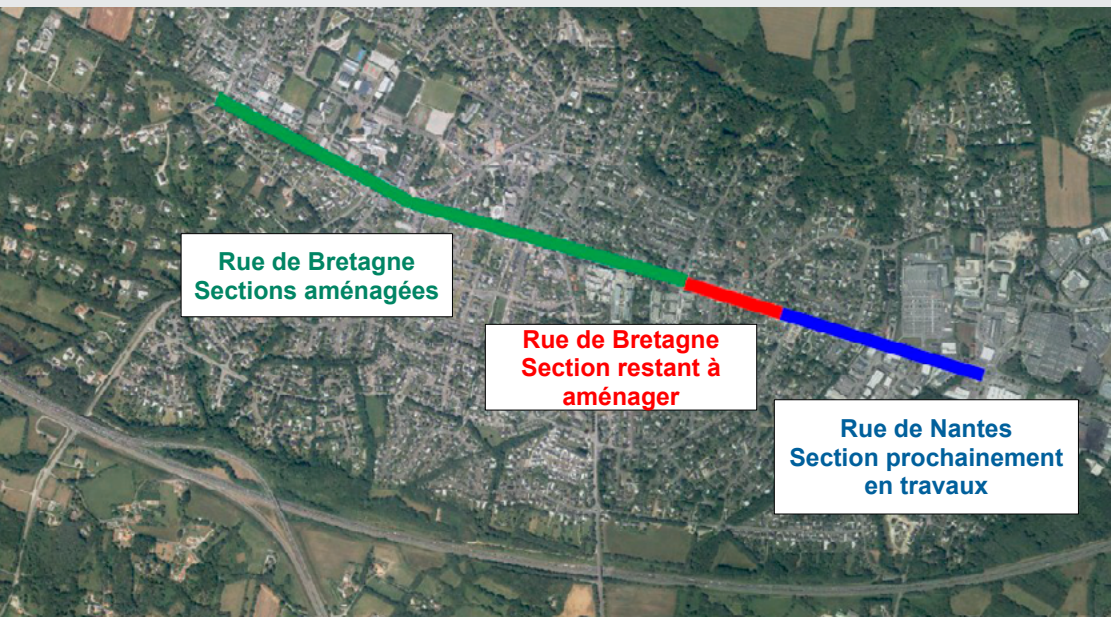
La poursuite de l'aménagement de l'axe rue de Bretagne / rue de Nantes

Une voie plus urbaine, plus sécurisée, plus apaisée, pour les piétons et les cycles.

Après les aménagements réalisés ces dernières années sur la rue de Bretagne, entre la rue du Cens et la rue Paul Verlaine, c'est au tour de la rue de Nantes de débiter sa transformation.

Une nouvelle tranche d'aménagement de cette voie principale de la ville de Sautron sera réalisée entre la rue du Parc et le giratoire du Moulin Brûlé.

L'aménagement proposé par Nantes Métropole en lien avec la ville de Sautron a pour objectif d'améliorer le confort des piétons, de créer des pistes cyclables sécurisées, de végétaliser l'espace public, d'apaiser la circulation et d'offrir de nouvelles conditions qui favoriseront également les accès aux commerces et entreprises renforçant leur attractivité.



Un aménagement concerté pour limiter l'impact des travaux

A l'origine du projet en 2021, Nantes Métropole et la ville de Sautron souhaitaient aménager la dernière partie de la rue de Bretagne, entre la rue du Cens et la rue du Parc en y intégrant le parking devant les commerces du Cormier. Cependant devant les difficultés d'acquisition de l'intégralité du foncier cette tranche d'aménagement est reportée à une phase d'aménagement ultérieure.



Les études se sont concentrées sur la rue de Nantes entre la rue du Parc à l'ouest et le giratoire du Moulin Brûlé (carrefour Nantes / Brimberne / Pentecôte) à l'ouest. Les premières intentions d'aménagement ont été présentées en réunion publique le 9 novembre 2023 puis ont fait l'objet d'une concertation avec les représentants des entreprises et des commerces desservis par la rue de Nantes. Les avis exprimés par les habitants, entrepreneurs et commerçants ont été pris en compte dans la poursuite des études afin d'aboutir au projet d'aménagement qui sera prochainement réalisé sur la rue de Nantes.

LA COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE MÉTROPOLITAINE

Professionnels, commerçants, le chantier risque d'impacter votre activité ?

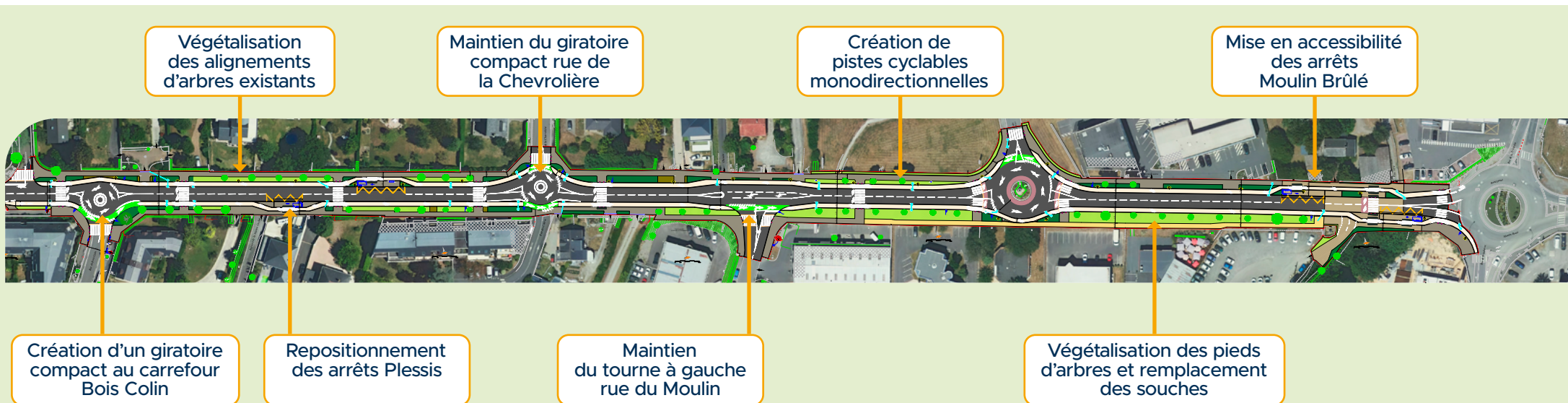
Votre activité est implantée, depuis une date antérieure au 8 novembre 2023, dans le périmètre de la CRA (Commission de Règlement Amiable) ?
Si oui, vous pourrez déposer un dossier de demande d'indemnisation en suivant la procédure de la CRA.

Contactez la CRA sur l'aménagement de la rue de Nantes à Sautron :

Marilyne Dupé
Tél : 02 40 99 23 80
Mail : cra@nantesmetropole.fr



Plan des aménagements



Demain, une entrée de ville

Rue de Nantes Aménagement de l'espace public



+ APAISÉE

Vitesse limitée à 30 km/h

+ FLUIDE

Création d'un giratoire au carrefour de la rue du Bois Colin

Maintien des giratoires existants

Maintien du tourne à gauche à l'entrée de la zone d'activité du Moulin

+ DE PLACE

POUR LA NATURE

Les alignements d'arbres seront préservés et renforcés
La place du végétal évoluera de 8 à 18 % des surfaces aménagées pour contribuer à rafraîchir l'espace public



+ SÉCURISÉE POUR LES CYCLES

avec la création de pistes cyclables

+ ACCESSIBLE

L'arrêt Moulin Brûlé de la ligne 69 sera mis en accessibilité



+ CONFORTABLE POUR LES PIÉTONS

Les trottoirs seront rénovés

Des bancs seront disposés à intervalle régulier

MIEUX ÉCLAIRÉE

L'éclairage public sera équipé de leds plus économes mais aussi plus respectueuses de la biodiversité nocturne



+ PERMÉABLE

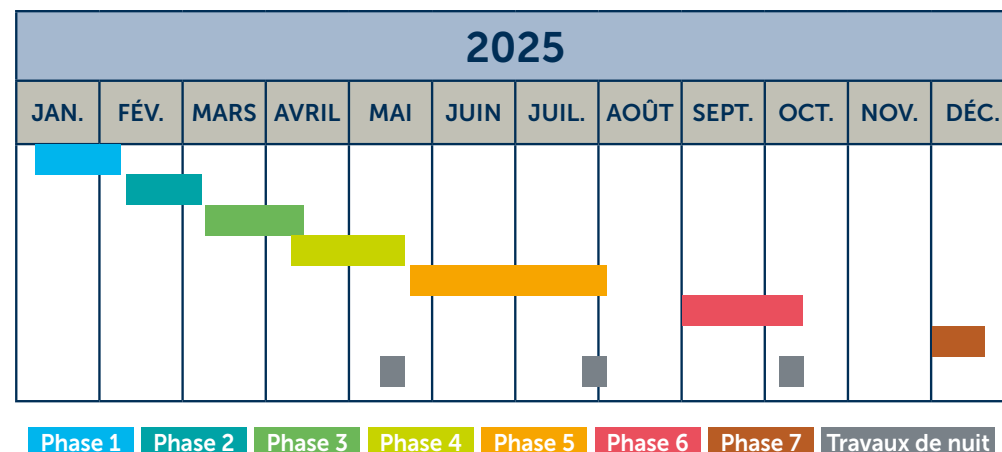
62 % des surfaces de l'aménagement seront perméables pour favoriser la pénétration de l'eau dans les sols et contribuer au rechargement de la nappe phréatique

SANS CÂBLE AÉRIEN

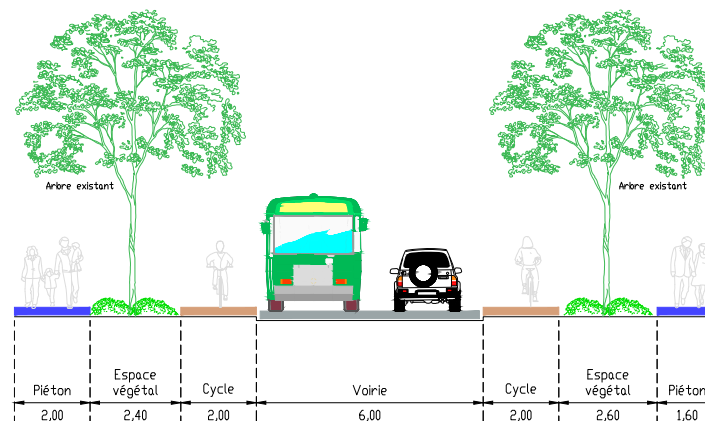
Les réseaux électriques et de communication actuellement en aérien seront enfouis



Le calendrier du chantier



À chaque phase, les conditions de circulation évolueront pour s'adapter aux travaux.

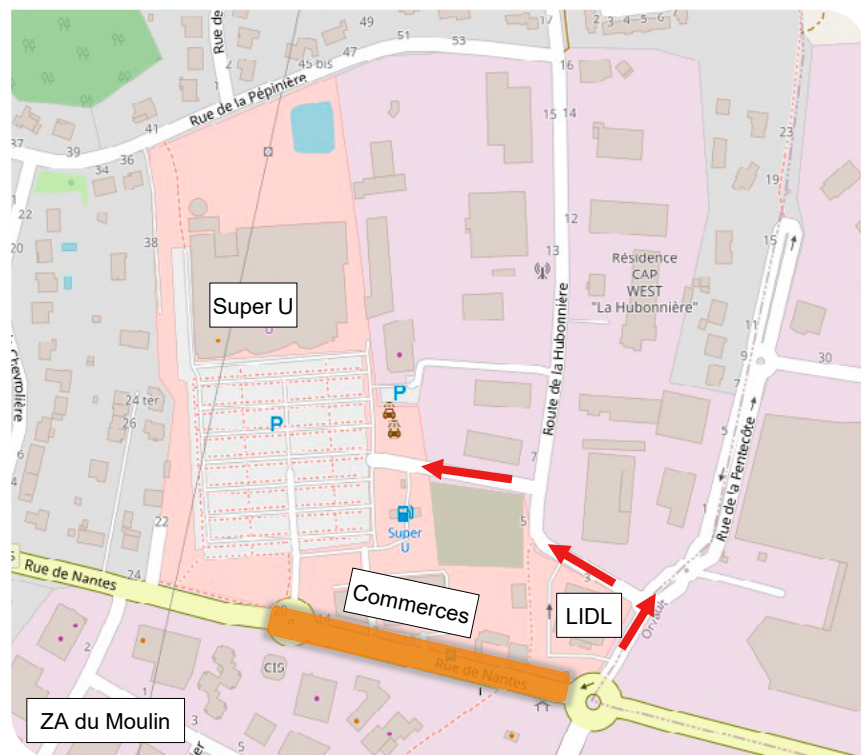


Les dates de travaux sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du chantier et des difficultés rencontrées.



Phase 1 – du 8 janvier au 7 février

Super U / Moulin Brûlé



Au niveau de la rue de Nantes, entre le giratoire du Super U et le giratoire du Moulin Brûlé, se dérouleront les travaux d'effacement des réseaux aériens existants et les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.

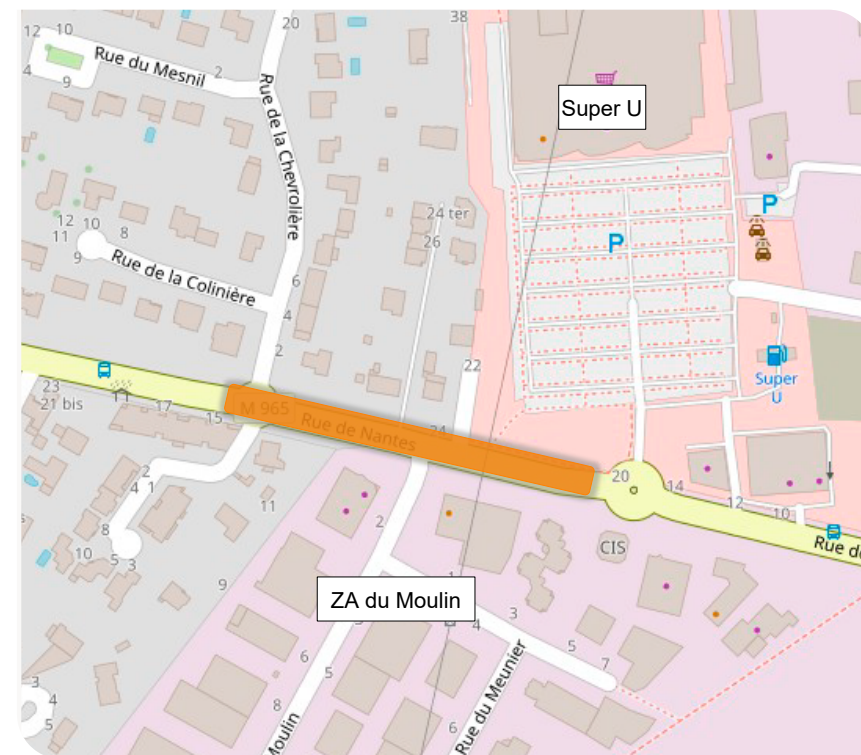
Des déviations ponctuelles pourront être mises en place pour maintenir en permanence l'accès à l'ensemble des commerces.

L'arrêt Moulin Brûlé de la ligne 69 sera reporté en dehors de la zone de travaux.



Phase 2 – du 10 février au 7 mars

Chevrolière / Super U



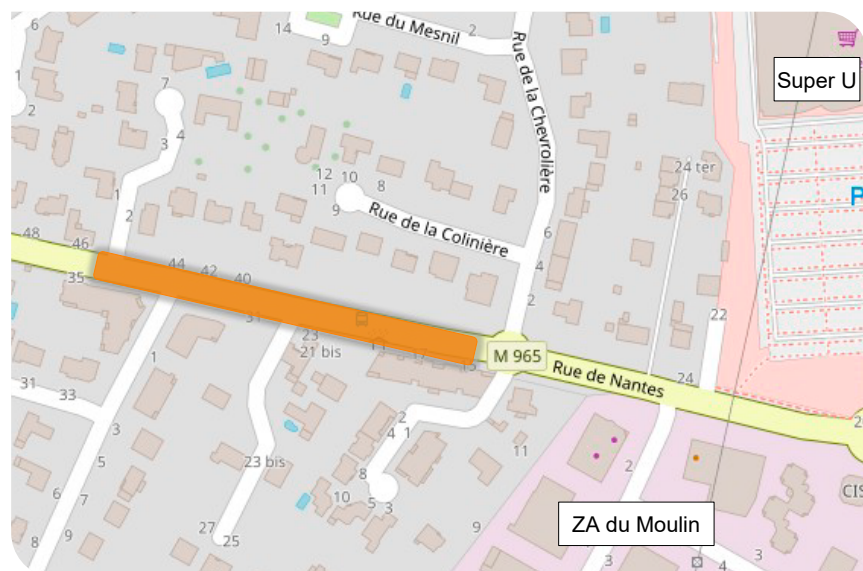
Au niveau de la rue de Nantes, entre la rue de la Chevrolière et le giratoire du Super U, se poursuivront les travaux d'effacement des réseaux aériens existants et les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.



Phase 3 – du 10 mars au 11 avril

Parc / Chevrolière



Au niveau de la rue de Nantes, entre la rue du Parc et la rue de la Chevrolière, se dérouleront les travaux d'effacement des réseaux aériens existants et les travaux de rénovation de l'éclairage public.

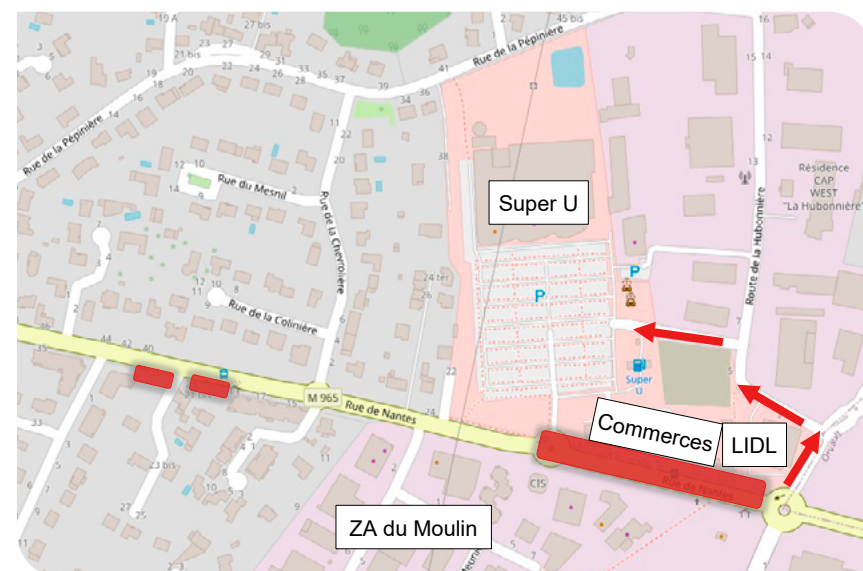
Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.

L'arrêt Plessis de la ligne 69 sera reporté en dehors de la zone de travaux.



Phase 4 – du 7 avril au 23 mai

Super U / Moulin Brûlé



Au niveau de la rue de Nantes, entre le giratoire du Super U et le giratoire du Moulin Brûlé, se dérouleront les travaux d'aménagement de la voirie, des pistes cyclables et des trottoirs.

Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.

Des déviations ponctuelles pourront être mises en place pour maintenir en permanence l'accès à l'ensemble des commerces.

L'arrêt Moulin Brûlé de la ligne 69 sera reporté en dehors de la zone de travaux.

Au niveau de la rue de Nantes, entre les n° 21 et 31 : création de murs de soutènement.

La circulation automobile sera maintenue à double sens.

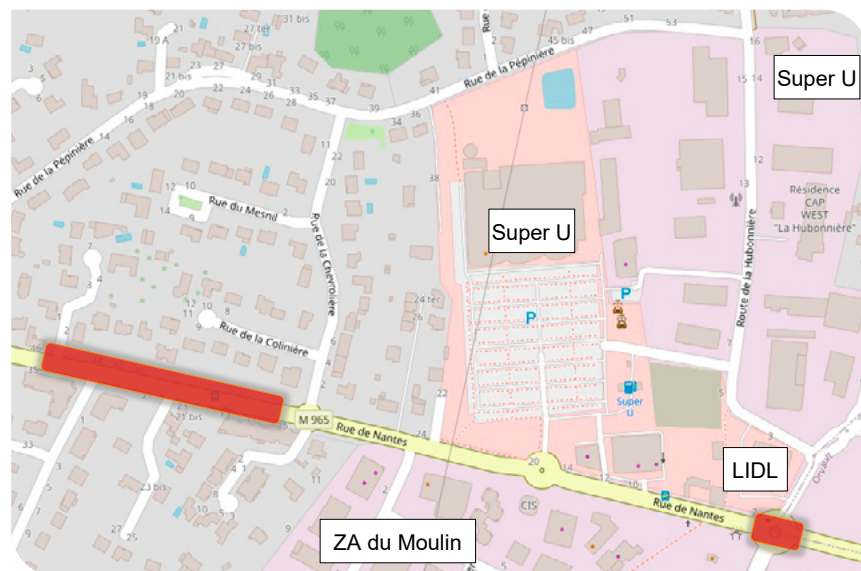
La circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé.

La bande cyclable en direction de Nantes sera neutralisée.



Phase 5 – du 19 mai au 1^{er} août

Parc / Chevrolière



Au niveau de la rue de Nantes, entre la rue du Parc et la rue de la Chevrolière, se dérouleront les travaux d'aménagement de la voirie, des pistes cyclables et des trottoirs.

Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.

L'arrêt Plessis de la ligne 69 sera reporté en dehors de la zone de travaux.

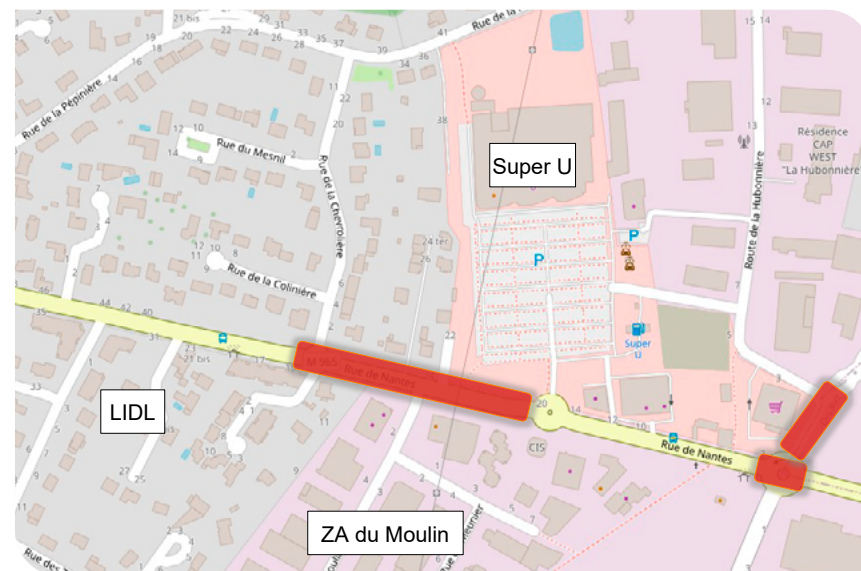
Au niveau du giratoire du Moulin Brûlé, entre les semaines 23 à 37, se dérouleront les travaux d'aménagement du carrefour pour permettre la création de pistes cyclables.

Ces travaux et les mesures de circulation spécifiques feront l'objet d'une information complémentaire ultérieure.



Phase 6 – du 1^{er} sept. au 17 octobre

Chevrolière / Super U



Au niveau de la rue de Nantes, entre la rue de la Chevrolière et le giratoire du Super U, se poursuivront les travaux d'aménagement de la voirie, des pistes cyclables et des trottoirs.

Durant la semaine, la circulation se fera sous alternat par feux tricolores.

Au niveau du giratoire du Moulin Brûlé, entre les semaines 23 à 37, se dérouleront les travaux d'aménagement du carrefour pour permettre la création de pistes cyclables.

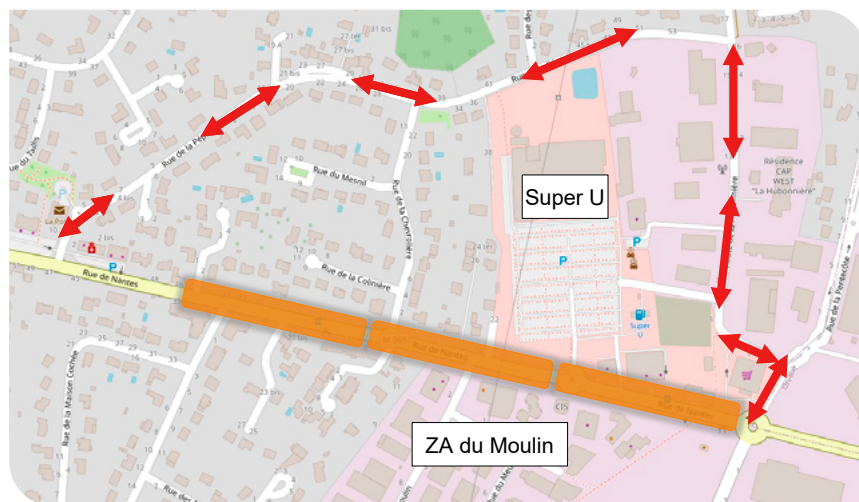
Au niveau de la rue de la Pentecôte, entre les semaines 38 à 45, se dérouleront les travaux d'aménagement de pistes cyclables.

Ces travaux et les mesures de circulation spécifiques étant prévisionnels, à la date de rédaction de ce carnet de chantier, feront l'objet d'une information complémentaire ultérieure si nécessaire.



Travaux de nuit – Phases 4 à 6

Réalisation des revêtements de chaussée



A la fin des phases 4, 5 et 6, la réalisation des revêtements de chaussée nécessitera des interventions ponctuelles de nuit.

Un itinéraire local de déviation sera mis en place par la rue de la Pépinière, la rue de la Hubonnière et la rue de la Pentecôte.

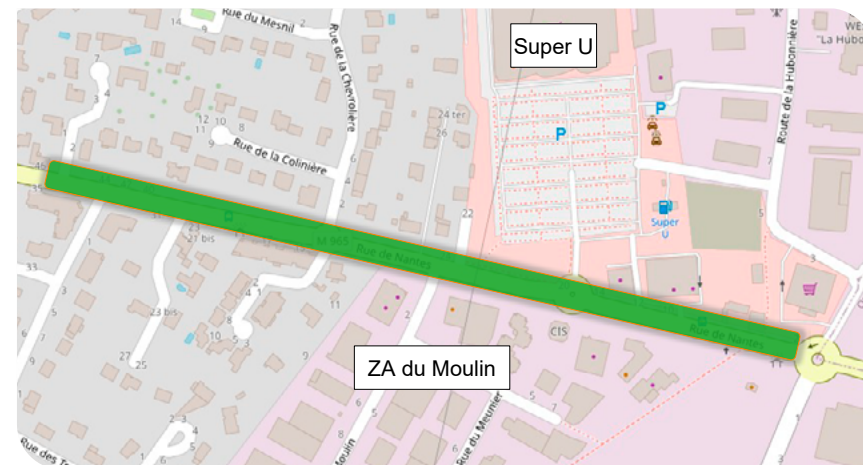
La circulation dans le secteur concerné sera interdite entre 22h et 6h.

Une communication spécifique auprès des riverains concernés sera réalisée pour informer des dates et horaires précis d'intervention.



Phase 7 – du 1^{er} au 19 décembre

Parc / Moulin Brûlé



Au niveau de la rue de Nantes, entre la rue du Parc et le giratoire du Moulin Brûlé, se dérouleront les travaux de plantations et d'aménagements paysagers.

La circulation des véhicules sera maintenue.

La circulation des cycles sera ponctuellement redirigée dans la circulation générale.



Rue de Nantes

Aménagement de l'espace public

Carnet de
chantier

Pendant toute la durée du chantier la collecte est maintenue.

La collecte des bacs sera maintenue pendant les travaux. Nous vous informerons au fur et à mesure des modifications éventuelles. Des informations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres ainsi que disponibles en téléchargement et en consultation sur le site de la Ville de Sautron.

Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour tous.

Pour vous accompagner :

Une adresse email dédiée : projets.pole.erdre.cens@nantesmetropole.fr

Contact Pôle de proximité : 02 51 83 65 00

Contact Mairie de Sautron : 02 51 77 86 86
www.sautron.fr

Pendant toute la durée du chantier, ce document sera mis à jour en fonction de l'avancement des travaux et consultable sur le site de la ville.

<https://sautron.fr>